

DÉCEMBRE 2021

Quantilly

**BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES**



**TERRES DU
HAUT BERRY**
Communauté de Communes

Mairie de Quantilly • 7 place de l'Eglise • 18110 Quantilly

☎ 02 48 64 54 62 • ✉ mairie.quantilly@wanadoo.fr



INAUGURATION DE LA ZAC DE BOIS BLANC 12-13



LES TRAVAUX DE LA GARDERIE ET DE L'ÉGLISE 14-15



LES TRAVAUX DE LA GARDERIE ET DU CIMETIÈRE 16-17



L'ÉCOLE 18-19



LES ATELIERS NUMÉRIQUES ET LA FIBRE 20-21



LE MOT DU MAIRE

Comme 2020, cette fin d'année est bien particulière et toujours inédite. Il est vrai, la crise sanitaire perdure et nous impose des épreuves et adaptations permanentes.

De coutume, nous organisons la cérémonie des vœux début janvier, moment privilégié pour moi, pour rappeler à chacun d'entre vous le chemin parcouru sur l'année écoulée, les projets en cours ...

Hélas pour la deuxième année consécutive, cette manifestation n'aura pas lieu. Aussi, je profite de ces quelques lignes pour vous tracer l'essentiel de ce qu'aurait été mes propos. Vous trouverez également dans les quelques pages de ce bulletin, plus de détails des projets et réalisations.

En début d'année, après l'acquisition des terrains entre l'école et le centre socio culturel, nous avons lancé l'appel d'offre pour la construction d'un accueil périscolaire pour recevoir les enfants. Les travaux ont commencé et nous espérons faire la rentrée 2022 dans ce bâtiment et se réapproprier le centre socio culturel.

En parallèle, grâce au plan France Relance pour le financement, l'appel d'offre pour la seconde tranche de l'église a été lancée. Les artisans œuvrent depuis septembre à la réfection de la charpente, toitures et murs. Les travaux à l'intérieur de la nef commenceront en janvier et nous souhaitons ouvrir à nouveau au public en mai prochain.

Depuis novembre, le mur du cimetière intérieur de l'entrée et extérieur à gauche s'est refait une beauté, un jardin du souvenir offre la possibilité de dispersion, et des caves urnes ont été créées, permettant ainsi d'offrir le maximum de choix de sépultures aux familles pour leur défunt.

Si 2021 a été une année dédiée aux bâtiments communaux, 2022 verra à nouveau les chantiers de voiries reprendre. Des fossés à recreuser, des accotements à dégrader et de la voirie sont au programme 2022 ainsi que la gestion des eaux pluviales au hameau des Buzançais.

Prochainement seront installées sur l'éclairage public des horloges astronomiques, permettant ainsi une optimisation du fonctionnement de l'éclairage en fonction de la levée du jour et de la tombée de la nuit.

Avant de clore mes propos, je souhaiterais effectuer quelques remerciements : ces projets ont été préparés par notre équipe municipale, équipe d'employés et d'élus. Je sais que ces réalisations n'auraient pu se faire sans leur implication quotidienne. Je suis consciente également des difficultés et des challenges qui ont été relevés, grâce à la mobilisation de chacun d'entre eux. Je tiens donc à les remercier, tous, du travail accompli tout au long de cette année.

Mes remerciements s'adressent également aux enseignantes, pour leur investissement sans faille, et leurs projets pédagogiques toujours plus audacieux d'année en année pour l'éducation de nos enfants.

Cette crise sanitaire nous impose la distanciation, au risque de l'éloignement social, et la rigueur du confinement, au risque de l'isolement, du chacun pour soi et de ne plus agir pour demain. Les efforts collectifs nécessaires impactent notre quotidien. Il faut espérer que nous sommes maintenant au bout du tunnel. Que puisse reprendre cette vie qui nous anime, dans nos actions et la dynamique au service de toutes et tous. Forts de nouveaux projets, nous construirons ensemble cette nouvelle année, pour la vie de notre village, le bonheur de tous, et redonner ainsi à nos enfants ce que nous leur devons le plus : la perspective de lendemains heureux.

Le Conseil Municipal et moi-même, nous souhaitons, à chacune et chacun d'entre vous, une belle et heureuse année 2022. Prenez encore soin de vous et de vos proches.

Bonne Année à Quantilly.

Béatrice Damade
Maire de Quantilly

Conseillère Départementale du canton de Saint-Martin-d'Auxigny,
1ere Vice-Présidente de la CCTHB en charge des Finances et du Développement Économique

LE MOT DU MAIRE	3
SERVICES PUBLICS & INFORMATIONS PRATIQUES	4
TARIFS COMMUNAUX	5
ÉTAT CIVIL	5
CONSEILS PRATIQUES	6
VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	7
ENVIRONNEMENT	8
NOS MOMENTS FORTS	9
FINANCES COMMUNALES	10-11
PLUI / COMMUNICATION PERSONNEL COMMUNAL	22
PCAET / SIVY	23



Repas des aînés et nouveaux nés

Cette année encore le repas des aînés, bien que programmé le samedi 4 décembre 2021 n'a pu être organisé comme par le passé, pour des raisons crises sanitaires. C'est donc 78 personnes de 70 ans et plus, qui recevront un bon d'achat de 25€ à utiliser à Carrefour Market de Saint-Martin ou au magasin de Sandra Ruellé / Mabillat à Saint-Georges-sur-Moulon.

Ce bon leur sera distribué avant les fêtes de fin d'année.

Directrice de la publication : Béatrice Damade
Ont participé à la rédaction des articles et photographies : Béatrice Guillemaud, Annabel Monteiro, Jean-Marc Briolant, Gilles Letourmy, Sophie Langlais, Entreprise Jacquet, Entreprise Guillaneuf
Tirage : 300 exemplaires
Conception, réalisation et impression : Studio terracotta, studioterracotta.fr

SERVICES PUBLICS & INFOS PRATIQUES



Mairie de Quantilly

Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 02 48 64 54 62

✉ mairie.quantilly@wanadoo.fr

Permanence du maire

Le samedi matin et sur rendez-vous la semaine.

École – Accueil périscolaire

☎ 02 48 64 10 71

Communauté de Communes Terres du Haut Berry

☎ 02 48 64 75 75

🌐 terresduhautberry.fr

✉ contact@terresduhautberry.fr

Espace France Services

Espace Simone VEIL

3 route de Mery-ès-bois, Saint-Martin-d'Auxigny

☎ 02 48 55 00 60

✉ franceservicesstmartin@terresduhautberry.fr

Conseil Départemental du Cher

Hôtel du Département

Place Marcel Plaisant, CS n° 30 322

18 023 Bourges cedex

☎ 02 48 27 80 00

🌐 departement18.fr

Culte Catholique

Presbytère de Saint-Martin-d'Auxigny

☎ 09 64 06 48 73

✉ paroissiesaintmartinmenetou@orange.fr

Gendarmerie

Saint-Martin-d'Auxigny

☎ 02 48 66 69 00

Guichet public La Poste

Saint-Martin-d'Auxigny

Ouvert du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00, le samedi de 9h30 à 12h00 (fermé le lundi).

☎ 02 48 66 58 41

Centre de Tri la Poste

ZA des Petits Clais, Saint-Martin-d'Auxigny

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 16h45, le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 02 46 08 40 01

Trésor Public

À partir du 1^{er} janvier 2022

Baugy

☎ 02 48 26 16 22

Travailleur social polyvalent

Maison Départementale d'Action Sociale Ouest, Antenne de Mehun-sur-Yèvre

14 rue Agnès Sorel à Mehun-sur-Yèvre

☎ 02 18 15 73 00 - Mme DOUCET Corinne

TARIFS COMMUNAUX

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Tarif dégressif

Matin dès 7h15 et jusqu'à 18h45 le soir

Une pénalité de 1,20€ sera pratiquée pour tout dépassement au-delà de 18h45.

HORAIRE	ARRIVÉE		DÉPART		
	Entre 7h15 et 8h00	Après 8h00	Avant 17h30	Entre 17h30 et 18h30	Entre 18h30 et 18h45
TARIF	110€	0.50€	110€	2.00€	2.30€

RESTAURATION SCOLAIRE

Report uniquement du coût de la Société API Restauration soit **3,94€ le repas** (tickets à acheter au préalable en mairie).

SALLE DES ASSOCIATIONS

La salle des associations pourra être louée à nouveau dès le printemps aux habitants de Quantilly uniquement, au tarif de **50€ la journée**, la caution demandée est de 200€.

CENTRE SOCIOCULTUREL

Dans l'attente de la construction du nouvel accueil périscolaire, **le centre socio culturel est indisponible jusqu'au 30 juin 2022** pour de nouvelles réservations puisqu'il accueille la garderie.

Location de la vaisselle : 25€

	1/2 JOUR	1 JOUR	2 JOURS	3 JOURS
HABITANT COMMUNE	100€	140€	200€	250€
NON HABITANT COMMUNE	150€	350€	450€	600€

CIMETIÈRE

- Jardin du souvenir : dépôt des cendres : 50€ (plaque non gravée fournie)
- Concession trentenaire 400€ la concession de 1.40m de large
- Columbarium ou cave urne : location d'une case

	HABITANT DE LA COMMUNE	NON HABITANT DE LA COMMUNE
15 ANS	600€	1 000€
30 ANS	900€	1 500€

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES BIENVENUE

- 02/11 - **Aubin GAUMAIN**, 21 Les Marchands
- 16/11 - **Naël et Sacha DUFRÈNES PANNETIER**, 8 Les Buzançais

MARIAGES FÉLICITATIONS

- 13/02 - **Lucas ARLANDIS** et **Wendy DRIF**, 2 Les Buzançais
- 11/09 - **Gilles LOISON** et **Lydie DURAND**

DÉCÈS CONDOLÉANCES

- 28/01 - **René HAUTAPLAIN**, 19 route d'Achères
- 11/12 - **Jean-Marie BAUSSANT**, 10 Les Foyards

NOUVEAUX HABITANTS

BIENVENUE À QUANTILLY

- Cyril et Tania ROBIDOU** et leurs enfants, 3 route de Saint-Martin-d'Auxigny
- Julien PEREIRA** et **Estelle DA SILVA**, 4 chemin du Champ du Gué
- James et Florence AUTISSIER**, 11 La Salette
- Mickael et Stéphanie AHOND** et leurs enfants, 19 Les Jovys
- Marie-Christine BOCCA**, 35 Les Marchands
- Victor DAMADE** et **Tessa AUGE**, 10 route de Vignoux-sous-les-Aix
- Joël GAUTHIER** et **Nadège VALTAT**, 18 Les Bonsgages
- Florian GONZALEZ**, 9 La Salette
- Baptiste JACQUET**, 6 Les Bardys d'en Haut
- Alexandre THÉPIN** et **Pauline MAUBOUSSIN**, 14 La Rabelette

Cette année encore le moment de convivialité pour accueillir les nouveaux habitants (arrivants sur notre commune et nouveaux nés), prévu le dimanche 5 Décembre, n'a pu être organisé comme par le passé pour des raisons de crises sanitaires. Une nouvelle date sera reprogrammée dès que possible.



Septembre 2021

LA BONNE DISTANCE, C'EST LA PRUDENCE !

Des conseils simples à suivre sur toute la ligne

Enedis et RTE mettent tout en œuvre pour renforcer la sécurité électrique aux abords des ouvrages électriques. Pour votre sécurité, restez vigilant, n'approchez jamais ces sources électriques.

Chantiers ou élagage, travaux agricoles, pêche, loisirs nautiques ou aériens, ... autant d'activités à risque si elles sont pratiquées à proximité des ouvrages électriques. **Nos conseils :**

1. Prenez le temps d'observer votre environnement avant de commencer toute activité,
2. Restez éloignés des ouvrages électriques (vous et votre matériel),
3. Ne tentez jamais de récupérer un objet en contact avec un ouvrage électrique : contactez le numéro d'urgence dépannage indiqué sur votre facture d'électricité. Et surtout ne touchez pas les pylônes, ni les câbles, même tombés au sol. C'est le rôle de nos équipes d'intervenir en toute sécurité.

Si malgré tout, un accident survenait, voici par ordre chronologique **les mesures** à prendre :

1. Interdisez l'accès pour prévenir un autre accident.
2. Pour éviter d'être vous-même électrisé/électrocuté, ne touchez pas la personne, si elle est encore en contact avec l'ouvrage électrique.
3. Alerte en appelant le 18 (pompiers), le 15(SAMU), le 17 (police) ou le 112 (n° d'urgence unique européen)
4. Pour signaler une situation dangereuse, appelez le 09 726 750 suivi des deux chiffres du département (appel non surtaxé).



ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Nous rappelons que chacun doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation.

Merci pour votre participation à l'effort collectif ! 😊

Balayage, désherbage, démoussage



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

2022 : élections présidentielles et législatives

Pour pouvoir voter, **vous devez être inscrit sur les listes électorales de Quantilly.** Rendez-vous sur le site **service-public.fr** pour vérifier si vous êtes bien inscrit dans votre commune.

LIEU DE VOTE

salle des Associations
route de Menetou Salon.

PROCURATIONS : Changements à compter du 1^{er} janvier 2022

Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

- Nouveau modèle de CERFA : les adresses postales ne sont plus demandées mais le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire ; Vous pouvez retrouver le NNE sur le module « interroger sa situation électorale » (ISE) de **service-public.fr**
- Téléprocédure « Maprocuration » : l'électeur est informé :
 - dès la saisie de sa demande : de la validité des données renseignées ;
 - de la validité de sa procuration : confirmée par courriel quelques minutes après son passage devant une autorité habilitée (policier, gendarme).

INFOS PRATIQUES : VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

SUR INTERNET

CARTE D'IDENTITÉ

- 1 Pré-demande des cartes d'identité et passeports :

service-public.fr > PAPIERS - CITOYENNETÉ > Carte d'identité

ou

passport.ants.gouv.fr > Carte national d'identité

- 2 Les demandes de carte d'identité et de passeport sont à **déposer dans l'une des mairies habilitées :**

Aubigny-sur-Nère, Bourges (annexe du Val d'Auron), Châteauneuf-sur-Cher, Culan, Dun-sur-Auron, la Guerche-sur-l'Aubois, Léré, Lignières, Mehun-sur-Yèvre, Saint-Amand-Montrond, Saint-Doulchard, Sancergues et Vierzon.

Prendre rendez-vous au préalable

PERMIS DE CONDUIRE

permisdeconduire.ants.gouv.fr

CARTE GRISE

immatriculation.ants.gouv.fr

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Dimanches 10 et 24 avril 2022

Inscription avant le Vendredi 4 mars 2022

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Dimanches 12 et 19 juin 2022

Inscription avant le Vendredi 6 mai 2022

EN MAIRIE

RECENSEMENT CITOYEN

C'est quoi le recensement citoyen ?

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement. **Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).**

Comment faire pour s'inscrire au recensement ?

S'il réside en France, l'inscription doit se faire à la mairie de son domicile. S'il réside à l'étranger, au consulat ou à l'ambassade de France. Le jeune doit impérativement présenter : **le livret de famille des parents et une carte nationale d'identité française.**

RECONNAISSANCE ANTICIPÉE D'ENFANT

Pourquoi faire une déclaration anticipée de naissance ?

Le père peut reconnaître l'enfant avant ou après sa naissance. La reconnaissance anticipée de paternité présente un intérêt majeur : **si le père décède avant la naissance, l'enfant jouit de l'ensemble des prérogatives qui découlent de l'établissement du lien de filiation** – en matière de nom et de succession notamment.

Le père et la mère peuvent reconnaître leur enfant avant la naissance ensemble ou séparément (reconnaissance anticipée), **dès que la grossesse est confirmée.** La démarche se fait dans n'importe quelle mairie. Il suffit de **présenter une pièce d'identité et de faire une déclaration à l'état-civil.**



ENVIRONNEMENT

COLLECTE DÉCHETS MÉNAGERS



OBJETS ENCOMBRANTS ET DÉCHETS VERTS

Vous avez accès aux **3 déchèteries** communautaires sur présentation de votre carte d'accès.
Vous avez un nombre de **18 passages inclus** dans votre forfait, au-delà, ils vous seront facturés.

Saint-Martin-d'Auxigny
Route de Méry-ès-Bois
☎ 02 48 64 55 02

Henrichemont
La Gare, route d'Achères
☎ 02 48 26 78 32

Rians
Chemin du Poiret
☎ 02 48 64 43 35



HORAIRES ÉTÉ/HIVER
Fermeture de toutes les déchèteries à **17h30 du dernier dimanche d'Octobre au dernier dimanche de Mars.**

	SAINT-MARTIN D'AUXIGNY	HENRICHEMONT	RIANS
LUN	Fermée 14H00 - 18H00	Fermée 14H00 - 18H00	9h00 - 12h00 14H00 - 18H00
MAR	9h00 - 12h00 14H00 - 18H00	Fermée 14H00 - 18H00	Fermée 14H00 - 18H00
MER	9h00 - 12h00 14H00 - 18H00	9h00 - 12h00 14H00 - 18H00	Fermée 14H00 - 18H00
JEU	Fermée 14H00 - 18H00	Fermée 14H00 - 18H00	Fermée 14H00 - 18H00
VEN	Fermée 14H00 - 18H00	Fermée 14H00 - 18H00	Fermée 14H00 - 18H00
SAM	9h00 - 12h00 14H00 - 18H00	9h00 - 12h00 14H00 - 18H00	9h00 - 12h00 14H00 - 18H00

DÉPÔTS EN DÉCHÈTERIE



NOS MOMENTS FORTS

Brocante - 5/09



14 Juillet



Course Paris Chalette Vierzon - 25/09



Dépôt de gerbe à la stèle en mémoire des maquisards tués le 11 août 1944

Commémoration du 11 novembre 1918

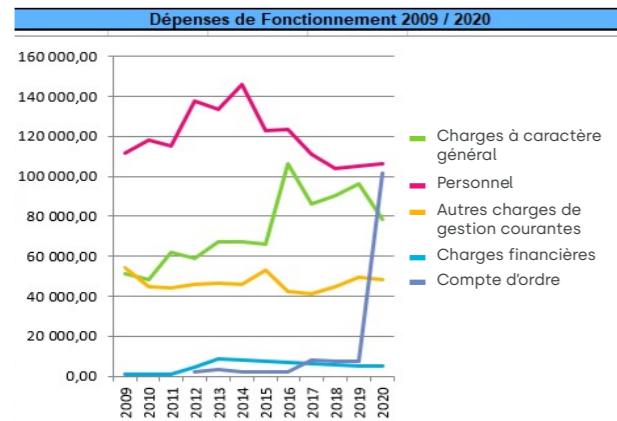


Comice du canton de Saint-Martin

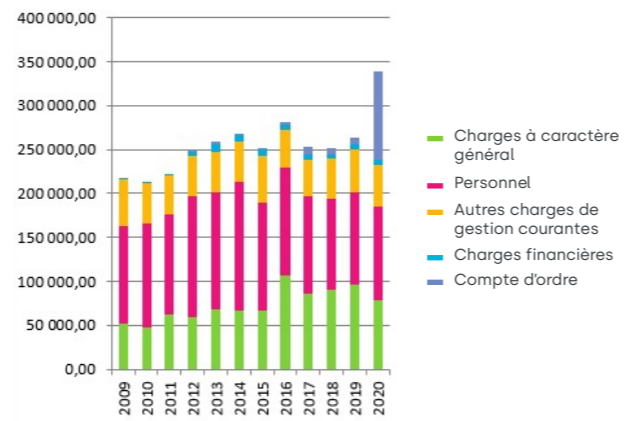
De coutume tous les 7 ans, les communes du canton de Saint-Martin-d'Auxigny organisaient avec les acteurs du secteur agricole un événement festif appelé « Comice ». Les préparatifs étaient en cours pour organiser cette manifestation en Août 2020. En mars 2020, par prudence, le comité d'organisation a préféré reporter la date sachant qu'il faut environ une année de préparation pour organiser ce week-end. Les élus des différentes communes du canton se concerteront début 2022 pour décider ensemble de l'organisation d'un prochain Comice en 2023. Ces rassemblements permettent de garder un lien entre les collectivités, le monde rural, l'ensemble des bénévoles et les habitants du canton.

FINANCES COMMUNALES

Dépenses de fonctionnement : Structures et évolution du compte administratif 2020



Dépenses par chapitre et par année



Dépenses cumulées par année

Charges à caractère général

Elles ont évolué constamment, elles sont fonction de la fréquentation de la cantine (achat des repas) mais elles évoluent également avec les tarifs des consommables, énergies et les assurances. La baisse de 2020 est principalement due au confinement COVID (repas cantine).

Charges de personnel

Elles ont quant à elles diminué par rapport à 2008. Le temps de travail sur chaque poste a été optimisé, et malgré un renfort de personnel pour les enfants, une ouverture de la garderie dès 7h15, des renforts ponctuels occasionnels, une adhésion au CNAS, une participation financière pour la mutuelle des agents, la mise en place du RIFSEF en 2020, nous sommes arrivés à contenir ce chapitre.

Charges de gestion courante

Elles varient légèrement ; participations aux charges de PLUI, ADS, ... auprès de la Communauté de Communes des Terres du Haut Berry.

Charges financières

Elles étaient minimales jusqu'en 2011 où il y eut recours à l'emprunt pour l'école de 200 000€ au taux de 4%. En 2020 un second emprunt pour 150 000€ au taux de 0.53% a été contracté. Les charges financières continuent à baisser car le gain dû au remboursement des échéances du premier est supérieur aux échéances du second.

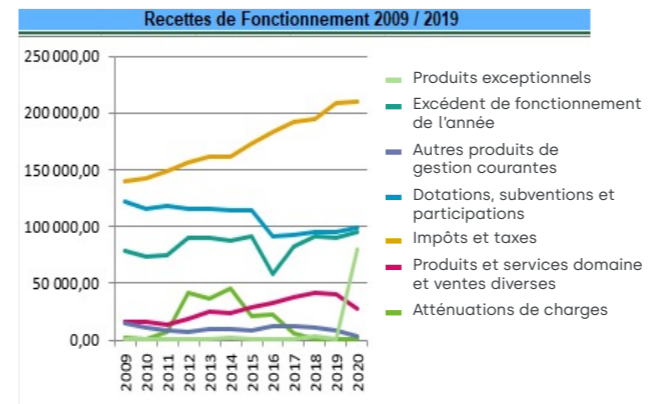
Compte d'ordres

Suite à la vente de l'ancienne école, reprises sur amortissements et provisions, différences sur réalisations négatives reprises au compte de résultat.

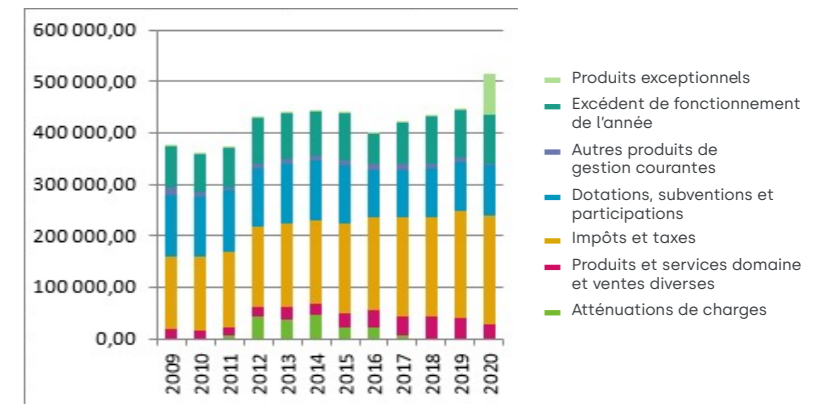
Voiries communales

Cette année l'entretien courant (point à temps) a été effectué par Eric notre employé communal et une aide ponctuelle lors du surcroît d'activité pour la période de Juin/ Juillet. En 2022, il est prévu de lancer un marché pour des travaux plus importants avec dérasement d'accotement, curage de fossé, réfections de routes, etc.

Recette de fonctionnement



Recettes par chapitre et par année



Recettes cumulées par année

1. Les atténuations de compensations de 2011 à 2016 correspondent aux remboursements de charges de personnel par une assurance, suite à des congés maladie.
2. La rubrique « produits et services et ventes diverses » enregistre les ventes de tickets de cantine, la facturation de la garderie, les ventes de concession au cimetière. En raison du COVID, la fréquentation de la garderie a baissé en 2020 ainsi que la cantine suite au confinement.
3. Sur 12 exercices, Quantilly a maintenu les mêmes taux de fiscalité locale, cependant l'évolution classique des bases, accompagnée d'une hausse de constructions ont permis une forte croissance des recettes.
4. Les dotations et subventions, et notamment la DGF (dotation globale de fonctionnement) a baissé de 28%, passant de 78 255€ en 2009 à 55 774€ en 2020.
5. La rubrique « Autres produits de gestion courante » enregistre les locations immobilières, qui ont diminué ; transformation d'un logement en garderie en 2010, vente du logement de l'ancienne école en 2020, compensé par une bonne occupation du centre socio culturel les week-end. Mais actuellement il ne reste qu'un logement en location, et en raison du COVID les locations du centre socio culturel ont toutes été annulées.
6. Quant à l'excédent de fonctionnement, il a une légère évolution d'année en année pour attendre 92 658€ en 2020 et sûrement dépasser 100 000€ en 2021.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement varient d'une année à l'autre puisqu'elles représentent l'aboutissement des grands projets menés. En 2021, les montants budgétés pour couvrir ces dépenses sont de :

- 315 500€ pour la 2^{ème} phase de la rénovation de l'église ;
- 12 000€ pour le remplacement de la voiture
- 470 000€ pour l'achat des terrains et la construction de l'accueil périscolaire
- 6 500€ pour les équipements informatiques pour les écoles et mairie
- 30 000€ pour le jardin du souvenir, les caves urnes et la réfection d'un mur du cimetière
- 7 000€ pour les travaux de plomberie et de sécurité de l'atelier communal
- 24 000€ pour le remboursement du capital des emprunts.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

De manière générale, les principales recettes d'investissement se décomposent comme suit :

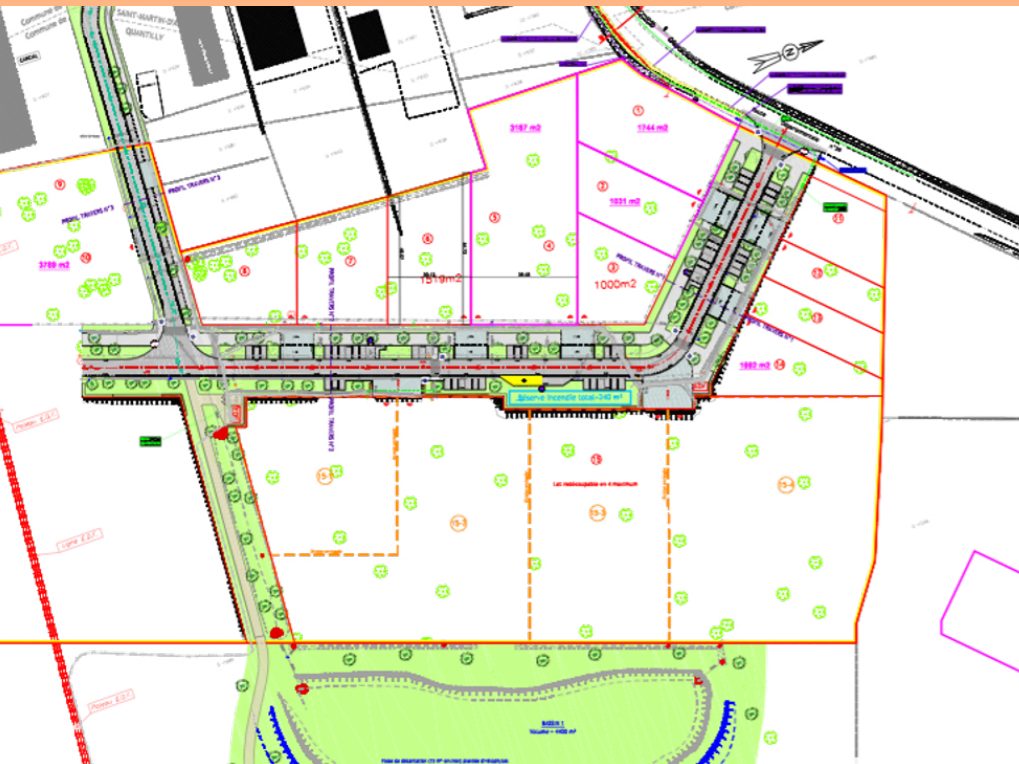
- les subventions d'investissement allouées par les partenaires publics. Le décalage générera un glissement des recettes sur l'année 2021. Promesses de subventions à hauteur de 80% sur les travaux de l'église et de l'accueil périscolaire.
- le FCTVA reversé par l'État sur les dépenses d'investissement mandatées sur l'exercice N-2, soit 48 600€
- l'excédent de fonctionnement capitalisé soit 220 000€.

Inauguration de la ZAC de Bois Blanc

Nous sommes très heureux d'avoir inauguré notre zone d'activité économique de Bois Blanc.



Au commencement l'idée était très simple : aménager un espace pour accueillir des entreprises afin de conforter la dynamique des acteurs économiques de notre territoire.



Destinée à se développer en tant que **pôle d'activités artisanales, industrielles, commerciales et tertiaires**, la création de cette ZAC consiste à **ouvrir à l'urbanisation une superficie globale de plus de 10ha** répartie entre 4 phases, en extension de la zone d'activités actuelle située sur Saint-Martin-d'Auxigny.

La réalisation témoigne de la difficulté à conjuguer la préservation et le développement.

Les normes environnementales induites par **cette ZAC à haute qualité environnementale** se sont révélées très complexes à mettre en œuvre.

Le **traitement des eaux pluviales** a nécessité la **création d'un grand bassin de rétention**. Du verger en friche nous étions passés à un bois naissant. Il a donc fallu **déboiser et compenser le déboisement en replantant dans d'autres espaces sur Saint-Martin, Saint-Georges, Saint-Palais et Menetou-Salon.**

Le projet est donc de rationaliser l'accueil des entreprises pour éviter l'éparpillement des zones d'activités, et pour les concentrer dans des espaces aménagés spécifiques.

La zone d'activité est implantée sur un axe radian important, profitant d'un **espace de visibilité essentiel et d'une accessibilité facilitée** grâce à la RD940, et prochainement l'accès de la rocade de Bourges en quelques minutes :


OFFRIR UNE ZONE BIEN DÉSERVIE.



Après plus de 10 années de travail obstiné, des fouilles archéologiques, des hivers humides, des étés très secs, des intempéries, une entreprise défaillante...

Nous sommes heureux aujourd'hui de pouvoir vous présenter **la réalisation des 2 premières phases, soit un aménagement sur environ 5ha.**


CET ESPACE A ÉTÉ CONÇU DE FAÇON À INTÉGRER DIFFÉRENTS PRINCIPES :


 Proposer un choix de parcelles ouverts et évolutifs en fonction des besoins, allant de 600 m² à 10 000 m².


 Intégrer le stationnement en mutualisant les parkings et ainsi, réduire l'impact des véhicules.

 Préserver les espaces boisés.

 Conforter la place du piéton et ses cheminements grâce à de larges espaces sécurisés, ponctués de plantations et de mobiliers.

 Proposer une identité végétale de qualité, grâce à un déboisement sélectif préalable, offrant une strate arborescente d'importance, puis grâce à la plantation de nombreux arbres de hautes tiges, et des essences locales moins gourmandes en eau et en entretien.

 Intégrer la notion de gestion différenciée au sein des espaces verts tel par exemple le semi d'espace prairial offrant l'esthétique de la floraison tout en limitant l'entretien.

 Gérer les eaux de ruissellement grâce à des bassins situés en fond de zone.

 **Les terrains sont proposés à la vente entre 7 et 15€ le m²**

À ce jour, **2 compromis de vente vont bientôt pouvoir être signés pour 4 parcelles (4/5/9/10)** et 2 autres prospects ont des chiffrages de projet en cours.

Le projet HQE - **Haute Qualité Environnementale**, a pour vocation de privilégier la qualité des espaces avec l'ambition de développer une zone en lien avec les usages de la ville et de l'urbanisme existant tout **en permettant une circulation par d'autres moyens que le véhicule** et en maintenant une connexion avec la nature environnante.

Pour cette réalisation, l'achat du terrain, les études, la maîtrise d'œuvre et les travaux s'élèvent à **1 848 450€ HT**

Nous avons été accompagnés par :

- L'ÉTAT- au titre de la DETR - **386 836€**
- Le Conseil Régional - **526 400€**
- Le Conseil Départemental (avant la loi notre) - **45 000€**
- Les Fonds propres des Terres du Haut Berry - **526 504€**

Et pour équilibrer nous espérons vendre les terrains pour un total de 363 710€



MODE D'EMPLOI INSTALLATION

Prendre contact avec le service développement économique pour échanger sur votre projet et les modalités de mise en œuvre au **02 48 25 48 36** ou par mail à **economie@terresduhautberry.fr**

Église : première phase des travaux terminés

À partir du constat sur l'état sanitaire de l'église, il avait été envisagé de faire les travaux en 2 phases minimum, eu égard au moment des travaux.

La première partie, la plus urgente a été réalisée fin 2019/début 2020, le financement a été effectué avec l'aide de la Fondation patrimoine et des souscripteurs privés, une participation de l'État et du Conseil Départemental.



Deuxième phase des travaux en cours

Concernant la seconde phase, le dossier était prêt mais il manquait le financement pour lancer l'appel d'offre rapidement.

Les travaux concernent la nef (couverture, charpente, enduits extérieurs et intérieur, électricité, et derniers vitraux) étaient initialement envisagés pour 2024/2025. Mais suite à un appel à projet lancé l'été 2020 pour le plan de relance de l'État dans la catégorie « patrimoine », nous avons pu répondre début septembre et très rapidement un accord pour une subvention de l'État à hauteur de 80% des travaux et maîtrise d'œuvre HT nous a été donné.

La condition était de démarrer très rapidement les travaux puisqu'ils étaient inscrits dans le plan de Relance. Donc sans attendre nous avons pu lancer l'appel d'offre et les travaux ont commencé fin Août dernier et devraient s'achever au printemps prochain.

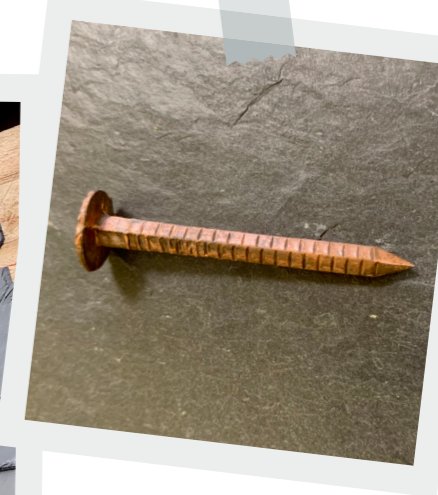
**Montant des travaux et maîtrise
d'œuvre : 251 590€ HT financés
à 80% par l'ÉTAT grâce au plan
FRANCE RELANCE**



**Découverte d'une ancienne porte
lors du piochage des enduits**



Couverture avant/après



**Chaque ardoise est taillée à la main par l'entreprise Guillaneuf couverture puis fixée grâce à des
clous en cuivre crantés (plus robustes car ne rouillent pas)**

En parallèle, la porte du porche et celle de la sacristie ont été refaites par un artisan avec l'aide de bénévoles. Puis à l'automne elles ont été mises en peinture. Que les intervenants soient tous remerciés.



Au printemps 2022, notre église aura besoin d'un nouveau toilettage avant d'ouvrir au public. Nous remercions déjà les bénévoles qui voudront bien prendre part à ces petits travaux.



État du toit entre les deux phases de travaux

Construction de l'accueil périscolaire

En début d'année, la commune a fait acquisition de 2 parcelles entre le centre socio culturel et l'école. Ces acquisitions permettent de **construire l'accueil périscolaire**, mais également de **donner une ouverture et un cheminement piétons pour les enfants**, allant de l'école au centre socio culturel et l'espace extérieur. Ainsi **la pratique du sport sera plus optimisée et sans aucun risque concernant les voies d'accès**.

LE MONTANT DU PROJET TOTAL S'ÉLÈVE À 394 845€ HT. SUBVENTIONNÉ À HAUTEUR DE 80% PAR LES FINANCEURS SUIVANTS : CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, ÉTAT, RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE ET CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Après avoir obtenu les principaux accords de subventions, l'appel d'offre du marché a été lancé au printemps et **les travaux ont commencé fin Août**.

En premier, il s'agissait d'enlever la **petite haie séparant les 2 parcelles**, et de préférence avant la rentrée scolaire de septembre.



En septembre dernier, sous « la surveillance » des enfants à chaque récréation, débuta **les fondations du futur accueil périscolaire et d'un nouveau préau**. Le bâtiment offrira une **surface de 120m² aux enfants et le préau sera agrandi de 45m² supplémentaires**. La fin des travaux est prévue pour juin 2022 et **l'accueil périscolaire sera donc opérationnel pour la rentrée 2022**.



Cimetière

Les murs d'enceinte du cimetière ont besoin d'entretien.

S'agissant de travaux coûteux, il avait été décidé de les prioriser et de les faire en différentes phases.

La première phase, **partie droite extérieure de la porte d'entrée**, a donc été réalisée en même temps que le **relevage des tombes anciennes abandonnées**.

Au vote du budget 2021, nous avons pu inscrire une nouvelle somme pour poursuivre la **rénovation des murs d'enceinte**. Les travaux du **mur extérieur à gauche, intérieur à droite et à gauche de l'entrée** ont été terminés en Novembre dernier. Quant aux suivants, ils vont s'étaler encore sur plusieurs années.



Jardin du souvenir et Cave urne

Dans notre cimetière il manquait un jardin du souvenir pour la dispersion de cendres. Le choix de l'associer à un lieu de recueillement avec banc a été arrêté et la réalisation a été faite en novembre dernier. Il reste quelques plantations à prévoir ultérieurement.

Le columbarium crée en 2008 risquait de ne plus offrir le nombre suffisant d'emplacements disponibles. Il fallait donc envisager la suite...

Le conseil municipal a décidé de faire réaliser 7 caves urnes, ainsi les familles auront un choix plus varié ; caveau traditionnel, columbarium, cave urnes, ou jardin du souvenir pour la dernière demeure de leur défunt.



Atelier municipal

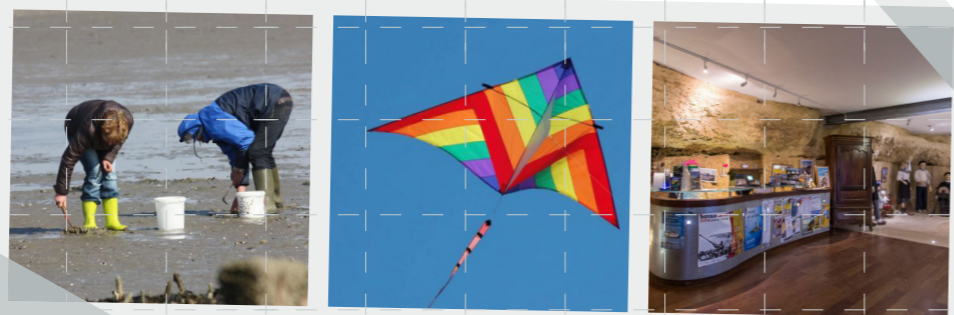
Pour des **raisons de sécurité**, il a été décidé de **supprimer l'ancienne porte arrière et la fenêtre de l'atelier** près de la salle des associations. Les travaux ont eu lieu en **Novembre** dernier. Il restera à clôturer l'arrière afin de préserver le matériel stocké d'éventuels accidents.

Départ en classe de mer du 16 mai au 20 mai 2022

L'école de Quantilly, du CE1 au CM2, soit 42 élèves, partira en classe de mer du **lundi 16 mai au vendredi 20 mai 2022**, à Meschers-sur-Gironde.

De nombreuses activités sont prévues sur place comme la **pêche à pied**, la **visite de l'écomusée** ou encore du **cerf-volant**. Les objectifs sont multiples avec la **découverte de l'estran et de la biodiversité marine**, l'**étude du milieu dunaire** et également la **vie en collectivité**.

Ce voyage est possible grâce au **soutien financier des municipalités de Quantilly et Saint-Palais**, de l'**association « Tous Pour l'Ecole »**, de la **coopérative de l'école de Quantilly (ASEP)** et également du **Conseil Départemental du Cher**.



Ouverture sur le monde : notre assistante de langue Kathryn

Depuis la **mi-octobre et jusqu'à fin avril 2022**, nous avons la chance d'accueillir **tous les jeudi après-midi Kathryn Williams**. Elle nous vient des Etats-Unis, et plus précisément de **Washington D.-C.**

Son emploi du temps est partagé avec des écoles voisines, **Kathryn se rend également à Saint-Martin-d'Auxigny et Vignoux-sous-les-Aix**. Chaque semaine, elle nous présente son pays. Mais, elle permet surtout aux élèves d'enrichir la pratique de la langue anglaise : jeux, chansons, enregistrement de comptines et d'albums avec elle.

Un échange enrichissant que ce soit pour les enfants ou les enseignantes.



À l'école, nous avons un service civique... Elle se prénomme Stacy

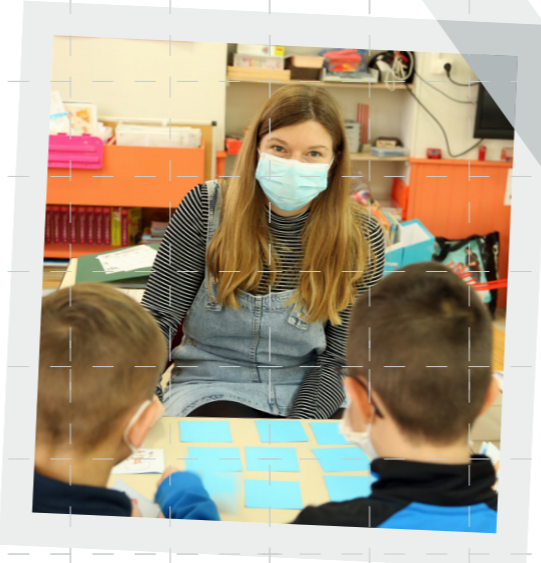
C'est quoi un service civique ?

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger.

Dans l'attente de poursuivre ses études en septembre prochain, Stacy est présente **tous les jours d'école**, et ce **jusqu'au 30 juin 2022**.

Ses missions sont multiples : **elle accompagne les élèves dans la vie en collectivité**, propose des **activités pendant les récréations**, gère la **bibliothèque** et apporte son soutien lors de la **mise en place d'ateliers** par les enseignantes.

Bien évidemment, **Stacy accompagnera les élèves en classe de mer** au mois de mai.





La **Communauté de Communes Terres du Haut Berry** met en place des ateliers pour **découvrir les bases de l'informatique, et accompagner la population dans l'utilisation des outils numériques.**



Antoine GEORGES, conseiller numérique, propose des ateliers **entre novembre 2021 et mars 2022** sur les thématiques suivantes :

- **DÉCOUVERTE DE L'ORDINATEUR ET DE WINDOWS 10**
- **CRÉER SA BOÎTE MAIL (GMAIL) ET LA DÉCOUVRIR**
- **APPRENTISSAGE DU TRAITEMENT DE TEXTE VIA GOOGLE DOCS**
- **UTILISER, GÉRER SON CLOUD ET SES MOTS DE PASSE SUR GOOGLE**

Des ordinateurs seront mis à disposition des participants. Si vous en possédez un, n'hésitez pas à apporter le vôtre.

Ces rendez-vous sont **gratuits et ouverts à tous** dans la limite de **6 participants** par atelier sur inscription.

Inscription



Antoine GEORGES, conseiller numérique
06 72 17 78 31 (privilégier SMS)
antoine.georges@terresduhautberry.fr
www.terresduhautberry.fr

Code couleur pour les thèmes des ateliers :

DÉCOUVERTE DE L'ORDINATEUR ET DE WINDOWS 10

CRÉER SA BOÎTE MAIL (GMAIL) ET LA DÉCOUVRIR

APPRENTISSAGE DU TRAITEMENT DE TEXTE VIA GOOGLE DOCS

UTILISER, GÉRER SON CLOUD ET SES MOTS DE PASSE SUR GOOGLE

ACHÈRES Bibliothèque d'Achères Route d'Henrichemont	ALLOUIS Salle multimédia 6 Place de la mairie	AUBINGES Mairie Le Bourg	AZY Salle de proximité 21 Route de Montigny	BRÉCY Salle du conseil 8 Rue Saint-Firmin	FUSSY Mairie - Salle du conseil Place du 8 mai 1945	HENRICHEMONT Espace culturel Victor Hugo 2 rue des 4 nations	HUMBLIGNY Salle des fêtes Le Bourg	LA CHAPELOTTE Salle des fêtes 9 route d'Aubigny
15/11/2021 9H30 - 11H30	02/12/2021 14H - 16H	06/12/2021 14H - 16H	16/11/2021 14H - 16H	22/11/2021 14H - 16H	20/12/2021 9H30 - 11H30	08/12/2021 10H - 12H	18/11/2021 9H30 - 11H30	30/11/2021 9H30 - 11H30
09/12/2021 14H - 16H	05/01/2022 9H30 - 11H30	06/01/2022 9H30 - 11H30	13/12/2021 9H30 - 11H30	16/12/2021 9H30 - 11H30	23/11/2021 14H - 16H	15/12/2021 15H - 17H	21/12/2021 9H30 - 11H30	03/01/2022 14H - 16H
13/01/2022 9H30 - 11H30	02/02/2022 14H - 16H	03/02/2022 14H - 16H	17/01/2022 14H - 16H	20/01/2022 14H - 16H	24/01/2022 14H - 16H	19/01/2022 10H - 12H	25/01/2022 9H30 - 11H30	31/01/2022 9H30 - 11H30
09/02/2022 14H - 16H	01/03/2022 9H30 - 11H30	21/02/2022 9H30 - 11H30	10/02/2022 9H30 - 11H30	16/02/2022 9H30 - 11H30	17/02/2022 9H30 - 11H30	14/02/2022 15H - 17H	21/02/2022 14H - 16H	24/02/2022 14H - 16H

LES AIX D'ANGILLON Mairie - Salle du conseil 1 rue de la république	MENETOU SALON Résidence Louis Jouannin 6 Rue du Foyer Logements	MONTIGNY Mairie Le Bourg	MOROGUES Mairie 13 Grande rue	MOULINS SUR YÈVRE Mairie 10 rue de l'Eglise	NEULLY EN SANCERRE Salle polyvalente Le Bourg	NEUVY DEUX CLOCHERS Mairie Place de l'Eglise	PARASSY Mairie Le Bourg	PIGNY Mairie rue de la Mairie
22/11/2021 9H30 - 11H30	17/11/2021 14H - 16H	30/11/2021 14H - 16H	06/12/2021 9H30 - 11H30	01/12/2021 14H - 16H	15/11/2021 14H - 16H	15/12/2021 9H30 - 11H30	13/12/2021 14H - 16H	07/12/2021 14H - 16H
16/12/2021 14H - 16H	14/12/2021 9H30 - 11H30	03/01/2022 9H30 - 11H30	06/01/2022 14H - 16H	04/01/2022 9H30 - 11H30	09/12/2021 9H30 - 11H30	21/12/2021 14H - 16H	16/11/2021 9H30 - 11H30	10/01/2022 9H30 - 11H30
20/01/2022 9H30 - 11H30	18/01/2022 14H - 16H	31/01/2022 14H - 16H	02/03/2022 14H - 16H	01/02/2022 14H - 16H	13/01/2022 14H - 16H	19/01/2022 14H - 16H	08/02/2022 9H30 - 11H30	07/02/2022 14H - 16H
16/02/2022 14H - 16H	14/02/2022 9H30 - 11H30	24/02/2022 9H30 - 11H30	03/02/2022 9H30 - 11H30	28/02/2022 9H30 - 11H30	09/02/2022 9H30 - 11H30	15/02/2022 9H30 - 11H30	10/02/2022 14H - 16H	03/03/2022 9H30 - 11H30

QUANTILLY Mairie place de la mairie	RIANS Mairie 4 Gr Grande Rue	SOULANGIS Bibliothèque 5 place de l'Eglise	SAINT GEORGES SUR MOULON Mairie 8 Rte de Bourges	SAINT MARTIN D'AUXIGNY Salle multimodale - Mairie 1 place de la mairie	SAINT PALAIS Mairie 2 place de la Mairie	SAINTE SOLANGE Mairie place de la mairie	VASSELAY Mairie 1 Allée Louis Ducoux	VIGNOUX SOUS LES AIX Bibliothèque 12 Rte de Menetou Salon
02/12/2021 9H30 - 11H30	25/11/2021 14H - 16H	25/11/2021 9H30 - 11H30	08/12/2021 14H - 16H	29/11/2021 9H30 - 11H30	23/11/2021 9H30 - 11H30	01/12/2021 9H30 - 11H30	07/12/2021 9H30 - 11H30	29/11/2021 14H - 16H
05/01/2022 14H - 16H	22/12/2021 9H30 - 11H30	22/12/2021 14H - 16H	11/01/2022 9H30 - 11H30	23/12/2021 14H - 16H	20/12/2021 14H - 16H	04/01/2022 14H - 16H	10/01/2022 14H - 16H	23/12/2021 9H30 - 11H30
02/02/2022 9H30 - 11H30	26/01/2022 14H - 16H	26/01/2022 9H30 - 11H30	08/02/2022 14H - 16H	27/01/2022 9H30 - 11H30	24/01/2022 9H30 - 11H30	01/02/2022 9H30 - 11H30	07/02/2022 9H30 - 11H30	27/01/2022 14H - 16H
01/03/2022 14H - 16H	22/02/2022 9H30 - 11H30	22/02/2022 14H - 16H	07/03/2022 9H30 - 11H30	23/02/2022 14H - 16H	17/02/2022 14H - 16H	28/02/2022 14H - 16H	03/03/2022 14H - 16H	23/02/2022 9H30 - 11H30

BERRY NUMÉRIQUE



Les travaux avancent : l'**ouverture commerciale des services « fibre optique »** sur la commune de Quantilly est actuellement prévue au **deuxième trimestre 2022**.

Une réunion publique sera organisée par la Communauté de Communes Terres du Haut Berry et Berry Numérique. En février prochain, une planification plus précise sera effectuée.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry progresse. Après avoir terminé le diagnostic, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), **la définition des zonages et la définition des règlements sont en cours de rédaction**, puis **la concertation publique** aura lieu au cours de l'été 2022 pour une approbation en fin 2022.

Retrouvez les premiers éléments qui en découlent :

- Des registres de concertation, au siège de l'intercommunalité et dans votre commune
- Une adresse spécifique pour vos informations plui@terresduhautberry.fr
- Une concertation publique

COMMUNICATION

SITE INTERNET

Quantilly, comme de nombreuses communes rurales, va se doter d'un **site internet dans les prochaines semaines**. En effet suite à un appel à projet, nous allons pouvoir obtenir **le financement pour la création et l'hébergement d'un site**. Il reste à définir notre besoin en terme de pagination, mise en page, communications, etc... tout est encore à faire dans le choix des photos pour l'agrémenter, choix et rédactions des articles, sélections des liens vers les autres sites etc...

Nous vous indiquerons très prochainement le lien internet pour accéder au site de notre commune.

PANNEAU POCKET



La commune est heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application PanneauPocket. Par cet outil très simple, elle souhaite tenir informé en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien, et les alerter en cas de risques majeurs. Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité, permet d'établir un véritable lien privilégié entre le maire et ses citoyens.

Nous vous invitons à la télécharger gratuitement sur votre smartphone et à activer les notifications pour recevoir au plus vite les informations urgentes que nous pourrions transmettre.

PERSONNEL COMMUNAL

Suite au départ en retraite en 2020 de **Alain Jacquet** en période de Covid et de **Béatrice Gilbert** en 2021, nous avons pu organiser un moment de convivialité pour rendre hommage au travail effectué par ces deux agents communaux.

Nous leur souhaitons une bonne retraite !



Suite au départ de Béatrice Gilbert, **Charlotte Guérin**, titulaire d'un BAFA, a été recrutée pour la **gestion des enfants sur le temps de l'accueil périscolaire**. Elle les accueille dès 7h15 le matin et assure le service jusqu'à 18h45.



Marie Noëlle Migeon a rejoint **Laure Gelin** pour le **service à la cantine**. Cette année le taux de fréquentation de la cantine est très élevé.



QU'EST-CE QU'UN PCAET ?

POUR QUI ET POURQUOI ?

Le PCAET (**Plan Climat Air Energie Territorial**) est un document de planification, autrement dit il s'agit de **prévoir les actions à mener pendant les 6 ans de sa mise en œuvre** concernant :

- La sobriété énergétique
- Le développement des énergies renouvelables
- La qualité de l'air
- La réduction des émissions de gaz à effet de serre
- L'adaptation au changement climatique

OÙ EN EST L'ELABORATION DU PCAET ?

1. Le diagnostic

Cet élément est en cours de finalisation. Il s'agissait de **réaliser un état des lieux des données** à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes et d'identifier les potentiels.

2. La stratégie

Celle-ci permet de **fixer des orientations en fonction des priorités identifiées, ainsi que des objectifs chiffrés**. Les premières orientations ont été dégagées à l'occasion d'un premier atelier ouvert aux habitants du territoire le **30 septembre 2021**. Celles-ci ont été présentées et travaillées au sein d'un comité technique composé des partenaires de la Communauté de Communes et d'associations du territoire. Dès lors, les objectifs chiffrés restent à déterminer.

3. Le programme d'actions

Des **ateliers thématiques dédiés aux habitants** du territoire ont été organisés du **28 octobre au 2 décembre 2021** (Gestion de l'eau, Agriculture, Biodiversité, Mobilités et Economie, Habitat). L'objectif était d'aboutir à des propositions d'actions qui alimenteront la réflexion des élus et des services techniques de la Communauté de Communes. La construction en interne de ce programme d'actions à partir des résultats de ces ateliers commencera début 2022.

La Communauté de Communes remercie les participants pour leur investissement et les échanges constructifs qui ont eu lieu.

Enfin en parallèle de ces étapes, **une évaluation environnementale du PCAET doit être réalisée**.



Une intervention du SIVY prévue en 2022 en aval du lieu-dit «Puydelaire»

Le SIVY prévoit d'intervenir courant 2022 pour protéger la voirie de l'érosion d'une section de berge du Moulon. L'intervention est envisagée selon une technique écoresponsable d'enrochement associée à du végétal, au droit de la route communale menant à «Denmoulon». Une **recharge granulométrique** (cailloux) sera ensuite apportée dans le cours d'eau afin de **stabiliser le fond du lit, atténuer les érosions** en sous-berge et **diversifier les habitats** pour la faune aquatique (poissons...).

L'intervention sera complétée par la **plantation de ligneux d'essences locales** sur une parcelle communale située à l'amont.

Cette opération sera **intégralement prise en charge par le SIVY** dans le cadre de son accompagnement ponctuel aux communes.





2022 *Meilleurs vœux*



**TERRES DU
HAUT BERRY**
Communauté de Communes

Mairie de Quantilly • 7 place de l'Eglise • 18110 Quantilly

☎ 02 48 64 54 62 • ✉ mairie.quantilly@wanadoo.fr